



# Les activités économiques très affectées par la crise sociopolitique au Togo

*La crise sociopolitique togolaise affecte dangereusement les activités économiques. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) en collaboration avec le Conseil National de Patronat du Togo (CNP).*

D'après les résultats de l'enquête publiés ce jeudi 12 avril à Lomé, il ressort que sur les 912 entreprises enquêtées (dont 348 localisées en région), 71,93 % déclarent une baisse de leurs chiffres d'Affaires au second semestre de 2017. 82,77 % des entreprises déclarent une baisse de leur résultat et incriminent la crise sociopolitique. Seulement 15,25 % des entreprises interrogées enregistraient une tendance à la hausse de leurs chiffres d'affaires.

Par ailleurs, 79,82 % des entreprises considèrent que la crise sociopolitique est défavorable (45,18 %) voire très défavorable (34,65 %) à leurs activités. Une minorité (7,35 %) déclare un chiffre d'affaires à la hausse au second semestre 2017 et 74,34% des entreprises déclarent avoir actuellement une mauvaise situation financière.

La finalité de cette enquête est de tirer sur la sonnette d'alarme auprès des acteurs politiques sur la situation

économique déplorable que vivent les opérateurs économiques dans le pays depuis le déclenchement de la crise le 19 Août 2017.

Pour le Président de la CCIT, « *tant que la situation sociopolitique ne sera pas réglée dans le pays, on aura beau crier l'amélioration du climat des affaires au Togo, les investisseurs ne viendront jamais* ». Germain Meba prône l'entente entre pouvoir et opposition et appelle chaque acteur à « *mettre de l'eau dans son vin* ».

« *Le pouvoir a intérêt à rassurer les investisseurs et les opérateurs économiques, de même l'opposition ne pourra pas accéder au fauteuil pour gouverner un pays dont l'économie est à terre* », a-t-il fait savoir.

Selon le vice-président du CNP-Togo, si la crise s'accroît, elle va entraîner des conséquences regrettables pour le pays en termes sociaux (chômage, licenciement), d'insécurité (vol, braquage, formation d'associations de malfaiteurs), et consacrera le ralentissement du développement.

## **Espoir Améhoassi**

---



# **29 milliards de F CFA de la**

# Banque mondiale pour la lutte contre l'érosion côtière au Togo

*52,53 millions de dollars US soit environ 29 milliards de francs CFA, c'est l'enveloppe financière que l'institution de la Banque mondiale met à la disposition du Togo en appui à la lutte contre l'érosion côtière.*

C'est un montant total de 210 millions de dollars soit près de 120 milliards de francs CFA qui a été approuvé le 9 avril dernier par le Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale pour la lutte contre l'érosion côtière dans six pays africains dont le Togo.

Les autres pays qui bénéficieront du financement sont le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, Sao Tomé & Príncipe et le Sénégal.

Le montant alloué au Togo s'inscrit dans le cadre du projet régional WACA (West Africa Coastal Areas Resilience Investment Project). Il est composé d'un crédit IDA (Association internationale de développement) évalué à 30 millions de dollars, un don IDA de 15 millions de dollars et d'un don du Fonds mondial pour l'environnement (GEF) de 7,53 millions de dollars.

Il faut souligner que face à la problématique liée à l'érosion côtière, le Togo s'est doté d'un plan de financement de 96 milliards de F CFA pour lutter contre ce phénomène. Un plan qui s'intègre dans une dynamique globale de lutte contre les effets du réchauffement climatique sur les côtes ouest africaines.

En Afrique de l'ouest, les zones côtières représentent environ 42 % du PIB. Ces zones accueillent près d'un tiers de la

population, qui est donc particulièrement vulnérable aux conséquences du changement climatique, fait savoir la Banque mondiale.

*« Le Projet d'investissement dans la résilience-WACA est une réponse collective au besoin urgent de lutter contre la dégradation du littoral selon une approche régionale et intégrée. Cette opération va permettre de renforcer la résilience des populations ouest-africaines et transformer leurs moyens de subsistance »,* a indiqué Makhtar Diop, vice-président de la Banque mondiale pour la Région Afrique.

**David**

---



## **Economie : L'élaboration des états financiers au centre d'un séminaire régional à Lomé**

*« Préparation du bilan d'ouverture et construction des états financiers », c'est autour de cette thématique que s'est ouvert ce lundi à Lomé, un séminaire régional organisé par le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest).*

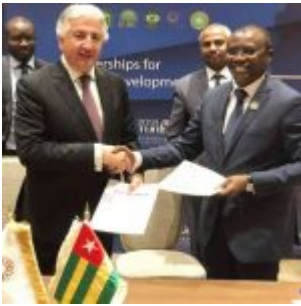
Pendant cinq jours, les participants provenant des Etats membres de l'AFRITAC de l'Ouest dont le Togo, seront outillés sur les principales problématiques de la nouvelle comptabilité de l'Etat promue par les directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques dans les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Il s'agit notamment de la préparation du bilan d'ouverture, les opérations courantes et de fin d'exercice ainsi que l'élaboration des états financiers.

C'est le Directeur de Cabinet du Ministère de l'économie et des finances, M. Kossi TOFIO qui a présidé l'ouverture des travaux de ce séminaire qui intervient à un moment où les différents Etats membres du Centre se préparent à mettre en place un nouveau système de tenue de la comptabilité publique.

Les participants auront également la possibilité d'échanger entre eux sur les difficultés et perspectives de mise en œuvre de cette réforme dans leurs pays respectifs.

*« La réforme comptable est le deuxième pilier des réformes des finances publiques de nos Etats, concomitamment avec la réforme budgétaire. Ces deux réformes concourent, assurément, au développement d'une culture de la gestion axée sur les résultats dans la sphère publique », a expliqué Kossi TOFIO.*

Il faut rappeler que l'AFRITAC de l'Ouest est l'un des dix Centres Régionaux d'Assistance Technique (CRAT) du FMI issus du partenariat entre ce dernier, les pays membres et les partenaires au développement. Le Centre a pour objectif stratégique de renforcer les capacités institutionnelles et humaines pour la conception et la mise en œuvre des politiques macroéconomiques et financières saines, pouvant soutenir la croissance et contribuer à la réduction de la pauvreté. Les Etats membres sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Togo.



## **12,5 milliards de F CFA en faveur de la production de l'énergie électrique au Togo**

*22 millions de dollars soit environ 12,5 milliards de F CFA, c'est l'enveloppe financière que la Société Internationale Islamique du Commerce (ITFC), membre du Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID) accorde au Togo sous forme de prêt en faveur de la production du courant électrique. La signature de l'accord de financement est intervenue en marge de la 43<sup>ème</sup> réunion du Groupe qui a pris fin ce vendredi 05 avril à Tunis en Tunisie.*

Les documents de l'accord ont été paraphés par le Ministre Sani Yaya en charge de l'Economie et des finances et le Directeur général de l'ITFC, Hani Salem Sonbol.

Selon le communiqué de presse élaboré à cet effet, le prêt obtenu sera entièrement rétrocédé à la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) qui en assurera la gestion et le remboursement. « Ce prêt permettra à la CEET de procéder à l'acquisition du fuel lourd en faveur de Contour Global pour faire tourner ses installations en vue de la production du

*courant électrique* », précise le document.

Le Ministre Sani Yaya a remercié la BID pour son appui multiforme au Togo en termes de financement de nombreux projets dans divers domaines dont les infrastructures, l'éducation, la santé, l'électrification rurale et la lutte contre la pauvreté. Il a par ailleurs saisi l'occasion pour présenter la situation et les perspectives de l'économie togolaise.

Il faut souligner que les travaux de cette 43<sup>ème</sup> réunion de la BID ont été axés sur le développement des infrastructures en Afrique à savoir les opportunités et les défis, les partenariats stratégiques pour le développement des affaires, l'emploi des jeunes, le financement du développement, la propriété intellectuelle et les solutions scientifiques et technologiques développées au service du développement durable.

**David**

---



**Le Togo, 2ème pays le plus  
intégrés dans le commerce**

# maritime en Afrique subsaharienne

*Le Togo est actuellement le 2<sup>ème</sup> pays le plus intégré dans le commerce maritime international en Afrique subsaharienne, selon les données de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).*

Grace à son hub de transbordement que représente le port autonome de Lomé, seul port en eau profonde de la sous-région ouest africaine, le Togo a en effet connu une forte amélioration de son indice de connectivité au transport maritime depuis environ une décennie selon les données.

Le pays s'offre ainsi la deuxième (2<sup>e</sup>) place au classement en Afrique subsaharienne, derrière l'Afrique du Sud. Sur le plan continental, l'économie togolaise arrive en quatrième (4<sup>e</sup>) position en termes de connectivité maritime, juste derrière le Maroc, l'Egypte et l'Afrique du Sud.

Les données de la CNUCED indiquent que le Togo a plus que doublé sa performance en moins d'une décennie avec un net bond entre 2015 et 2016. Initialement de 14,2 en 2010, l'indice est en effet passé à 33,9 en 2017 contre 37,4 pour l'Afrique du Sud, deuxième (2<sup>e</sup>) économie du continent derrière le Nigéria.

L'allure de la progression du Togo fait en outre présager que le pays pourrait souffler la première place subsaharienne à l'Afrique du Sud d'ici 2020, au regard du mouvement sinusoïdal de l'indice sud-africain qui a chuté de 43 à 37,4 entre 2013 et 2017.

Il faut rappeler que la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement a été créée depuis 1964 en tant que mécanisme intergouvernemental permanent. Elle compte à ce jour, 191 pays membres et est le principal organe de



l'Assemblée Générale des Nations Unies concernant le domaine du commerce et du développement. Elle mène également des travaux de recherche et d'analyse, organise des activités de renforcement des compétences locales et de coopération technique.

La CNUCED est en outre le responsable des questions relatives aux PMA (Pays les Moins Avancés). Ses principaux objectifs sont d'aider les pays en développement à tirer le meilleur parti des possibilités de commerce, d'investissement et de développement qui s'offrent à eux et de les soutenir afin qu'ils puissent s'intégrer de façon équitable dans l'économie mondiale.

**Cris DADA**

---



## **MCC : Le Togo décroche 35 millions de dollars US au titre du programme TRESHOLD**

*Le Togo va bénéficier d'un financement de 35 millions de dollars US au titre du programme Threshold du Millenium Challenge Corporation (MCC). Le Conseil d'administration du MCC a en effet au cours de sa réunion trimestrielle tenue le 03 avril dernier, approuvé le Threshold avec le Togo, pays sélectionné depuis décembre 2015 comme éligible à ce programme*

***pour avoir validé la plupart des indicateurs requis.***

Conformément aux orientations du gouvernement, ce programme Threshold est destiné au Togo à soutenir les réformes engagées dans les domaines des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du foncier. Il contribuera à l'amélioration de l'accès aux TIC pour tous les Togolais et ensuite à l'amélioration de la formalisation de l'accès à la terre, en légitimant les droits fonciers coutumiers et en élargissant l'accès inclusif à la terre.

*« Ce programme innovant place les citoyens togolais et le secteur privé au cœur de la stratégie de croissance du Togo »*, a indiqué le Président par intérim du MCC, Jonathan Nash lors de l'annonce faite par le conseil d'administration du MCC.

D'une durée maximale de trois ans, le Threshold est une assistance financière américaine aux pays éligibles dont le montant est souvent compris entre 5 à 60 millions de dollars US.

Cet appui financier est le résultat du programme de réformes économiques et financières mis en œuvre depuis quelques années par le gouvernement togolais, un programme de réformes qui ne cesse d'attirer les partenaires techniques financiers et surtout des investissements étrangers.

**Cris DADA**



# Mobilisation des investisseurs pour l'opérationnalisation de l'agropole de la KARA

*En prélude à la mise en place de l'agropole de la Kara, projet pilote du programme de Promotion du Développement des Agropoles au Togo (PRODAT), le Ministère de l'Agriculture organise les 05 et 06 avril prochains à Lomé, des journées d'information et de promotion de l'investissement en direction des investisseurs potentiels et des acteurs clés des principales filières agricoles (y compris les institutions financières).*

Les contours de ces journées d'information et de promotion de l'investissement ont été présentés ce mardi 03 avril à la presse au cours d'une conférence animée par le Ministre Ouro-Koura Agadazi en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ce dernier avait à ses côtés, le Président du Conseil National du Patronat (CNP) Laurent Tamégnon et le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), Germain MEBA.

Selon le Ministre de l'agriculture, ces journées visent à présenter aux investisseurs, le concept d'agropole, les composantes du projet, le business model, les différentes actions proposées spécifiques aux filières, les conditions de mise en œuvre envisagées pour les filières de même que les approches possibles pour la gestion de ce pôle de développement agricole.

Ces rencontres permettront également de sensibiliser les potentiels investisseurs sur les opportunités offertes, de recueillir leurs observations pour une meilleure mise en

œuvre, et de mesurer leur engagement pour une contribution à la gestion de l'agropole.

Tour à tour, les Présidents du CNP et de la CCIT ont salué cette initiative du Gouvernement et ont réaffirmé leur engagement à mobiliser les investisseurs pour la réussite de ce projet pilote.

Le projet portant sur la mise en place de l'agropole de la Kara consiste pour l'essentiel non seulement à développer sur une superficie de 165.000 hectares, des infrastructures hydro-agricoles dans le site du bassin de la Kara, mais aussi à mettre en valeur les terres agricoles, et appuyer l'installation d'unités de transformation (agro-industrie) à travers l'investissement privé pour favoriser la transformation et la valorisation de la production agricole dans la zone du projet.

Le projet prend en compte diverses filières dont les principales sont les filières riz, maïs, soja, anacarde, sésame, de même que les filières avicole et piscicole.

Le plan stratégique de développement des agropoles au Togo adopté par le gouvernement le 29 septembre 2017 a structuré tout le territoire en dix (10) zones de transformation agro-alimentaire (ZTA) ou « agropoles ». A travers ce projet, le gouvernement compte mobiliser les investissements privés notamment dans la transformation agro-alimentaire en mettant en place des parcs agro-industriels bénéficiant des infrastructures les plus adaptées et de procédures harmonisées et incitatives.

L'ultime objectif étant de contribuer à la sécurité alimentaire du Togo, à la réduction du déficit de la balance commerciale, et au renforcement de l'inclusion sociale.

**David**



# Marchés publics : Des femmes et jeunes entrepreneurs outillés à Atakpamé

*L'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en collaboration avec le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ) et la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ont organisé une session de formation sur les marchés publics à l'endroit d'une trentenaire de jeunes et femmes entrepreneurs à Atakpamé dans la préfecture de l'Ogou.*

Cette formation de cinq jours qui a pris fin le 30 Mars dernier a permis aux participants de disposer de connaissances requises pour participer directement aux appels d'offres dans le cadre des marchés publics.

Il s'agissait de leur indiquer les sources et les stratégies d'accès aux informations relatives aux marchés publics ainsi que les droits et devoirs des acteurs privés de la commande publique.

Le Directeur Général de l'ARMP, M. Kapou René a expliqué que ces sessions de formation initiées depuis le 28 Février 2018 à l'intention des femmes et jeunes entrepreneurs togolais constituent l'autre volet de la concrétisation de la mesure du

Chef de l'État qui est d'accorder 20 % de la part des marchés publics aux femmes et jeunes entrepreneurs.

La Directrice Générale du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des jeunes (FAIEJ), Mme Sahouda Gbadamassi-Mivedor a pour sa part souligné que depuis l'annonce de cette mesure, plusieurs actions ont été menées afin de la rendre plus opérationnelle notamment la tenue des séances de sensibilisations par le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), la création du site web <http://www.pjfe.dncmp-Togo.com> par la DNCMP pour l'enregistrement des Jeunes et femmes entrepreneurs ainsi que le guichet unique pour alléger les démarches d'obtention des pièces administratives notamment à Lomé, Atakpame et Kara.

*« Le cadre de gestion des marchés publics au Togo », « les droits et obligations des opérateurs économiques », « la vielle commerciale en marché publics », « les techniques d'analyse de la demande des autorités contractantes et de la pratique de montage d'une offre concurrentielle »* ont été les principales thématiques développées au cours des échanges.

Il faut souligner que l'ouverture des travaux a été présidée par le préfet de l'Ogou, M. Akakpo Edoh.

**Evrard NOMANYO**



# **Forte mobilisation autour de la mesure d'octroi de 20 % des marchés publics aux jeunes entrepreneurs**

*C'est une mesure annoncée par le Chef de l'Etat en début d'année. Celle d'attribuer 20 % des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs. Le processus suit son cours et suscite la mobilisation des acteurs. Les contours de l'application de cette mesure ont été présentés au cours d'une conférence organisée ce jeudi 29 mars à Lomé par la « Task force » mise en place à cet effet.*

La mesure vise la promotion de l'entreprenariat des jeunes et par ricochet, la réduction du chômage et de la pauvreté au Togo. Depuis la mise en place de la Task Force le 05 janvier dernier, des avancées significatives ont été enregistrées selon sa présidente, la ministre Victoire Tomegah Dogbé en charge du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

En effet, trois mois après le lancement de cette mesure, la création de la Task force devant coordonner les opérations a déjà permis à environ 1.300 entrepreneurs dont 24 % de femmes, de se faire enregistrer et de se faire former aux procédures de soumission et d'exécution des marchés publics.

Les types de marchés à attribuer aux jeunes et femmes entrepreneurs ciblés ont été définis et rendus public pour une large information des potentiels bénéficiaires. Des dispositions sont également mises en place en vue de simplifier les procédures de soumission et d'exécution des marchés publics et le paiement rapide des prestations réalisées dans le cadre de cette mesure.

Un Guichet unique offrant des services d'accueil, d'information, de conseil, d'orientation et de délivrance des pièces exigées dans la soumission et exécution des marchés publics a été installé dans l'enceinte de l'Office Togolais des Recettes (OTR) avec pour but de regrouper en un seul lieu (selon logique « one stop shop »), tous les services administratifs concernés. En outre, un décret a été pris en conseil des ministres le 1er février 2018, formalisant la mesure.

La ministre Victoire Tomegah Dogbé a expliqué que dans le même élan, toutes les administrations et les sociétés d'Etat ont envoyé la liste des marchés réservés aux jeunes et femmes entrepreneurs. *« Le montant desdits marchés s'élève à 26,4 milliards de Fcfa. Ce montant atteindra les 40 milliards Fcfa prévus avec les responsables de passation de marchés des établissements publics qui s'activent à les identifier et à les transmettre »*, a-t-elle ajouté, tout en rassurant que le travail qui est fait jusque-là est technique et n'a rien de politique. *« Les affaires de copinage, nous allons tout faire pour les dénoncer. Ce sont des choses qui arrivent souvent »*, a fait savoir Mme Victoire Tomegah Dogbé.

## **Cris DADA**





# **La BAD apporte son appui au projet de reforme du CERFER**

*Cinq (05) milliards de F CFA, c'est l'enveloppe financière que l'institution de la Banque Africaine de Développement (BAD) entend mettre à la disposition du Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier (CERFER) dans ses programmes de réformes.*

L'information est donnée par le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, Dr. Patrice Kouamé qui était reçu en audience ce mercredi par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, Président en exercice du Conseil.

Patrice Kouamé est allé faire à Faure Gnassingbé, le point sur les progrès enregistrés dans le cadre de la réforme du Centre Régional de Formation pour l'Entretien Routier qui est une institution spécialisée du Conseil de l'Entente dont le siège est basé à Lomé.

L'objectif des Chefs d'Etat est de faire de ce centre, une référence en matière de formation routière en Afrique de l'ouest. Il faut rappeler que le Conseil de l'Entente créé le 18 mai 1970, regroupe le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Niger et Togo.

**Cris DADA**